

Le gouvernement togolais adopte un budget de 1 318,5 milliards pour 2018



Pour l'année 2018, le Togo aura un budget de gestion estimé à environ 1.318,5 milliards de francs CFA. Le projet de loi, qui tient compte de l'environnement économique international et l'évolution récente de l'économie togolaise, a été adopté mercredi par le conseil des Ministres.

Selon le gouvernement togolais, l'année 2017 marque la fin de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE). Pour ce faire, les autorités ont entrepris l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale de développement de notre pays pour la période 2018-2022, à savoir le Plan National de Développement (PND).

Le budget 2018 prend également en compte le programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), au programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) et aux agropoles dans la politique de développement de notre pays.

« Sur la base de l'évolution des agrégats macroéconomiques de 2017 et des projections 2018, le cadrage macroéconomique s'appuie sur le taux de croissance du PIB réel qui ressort à 5,3% en 2018, contre 5% en 2017 », avance le gouvernement qui promet poursuivre les réformes fiscales en matière des ressources, notamment l'élargissement de la base fiscale visant à réduire la pression fiscale sur les opérateurs

économiques.

Les autorités envisagent rechercher de nouvelles niches fiscales et la politique d'innovation fiscale, permettant d'améliorer le taux de pression fiscale.

De même, afin de prévenir tout dérapage de nature à fragiliser les équilibres macroéconomiques, le gouvernement annonce qu'une gestion prudente et efficiente des dépenses sera poursuivie.

Le budget général pour la gestion 2018 s'équilibre en ressources et en dépenses à 1.318,5 milliards de francs CFA contre 1.218,9 milliards de francs CFA pour le budget initial gestion 2017, soit une progression de 8,2%.

{loadmoduleid 210}

Selon les autorités, les ressources comprennent les recettes budgétaires et les ressources de trésorerie à savoir : les recettes budgétaires chiffrées à 853 milliards de francs CFA contre 806,7 milliards de francs CFA en 2017, soit une hausse 5,7 % et les ressources de trésorerie estimées à 465,5 milliards de francs de CFA en 2018 contre 412,2 milliards de francs CFA en 2017, soit une hausse de 12,9%.

En ce qui concerne les dépenses budgétaires 2018, elles se chiffrent à 925,5 milliards de francs CFA, contre 840 milliards de francs CFA en 2017, soit un accroissement de 10,2%. Les charges de trésorerie quant à elles sont prévues pour 393,0 milliards de francs CFA en 2018, contre 378,9 milliards de francs CFA en 2017, soit une diminution 3,7 %.

En somme, le budget de l'Etat pour la gestion 2018, il s'équilibre en ressources et en dépenses à 1.321,9 milliards de francs CFA contre 1.227,4 milliards de FCFA en 2017, soit une hausse de 7,7%.

« Le projet de loi de finances, gestion 2018, est

essentiellement orienté vers l'assainissement des finances publiques, l'accélération de la croissance économique et la prise en charge adéquate de la demande sociale », conclut le communiqué du Conseil.